

Extrait du registre des décisions

Bureau du 22 mai 2025

n° 071-25

Objet : *RS - Attribution du marché de travaux pour la création de liaisons cyclables en périphérie du giratoire d'accès à l'échangeur 17 de la VRU sur la commune de Bassens*

- date de convocation le 16 mai 2025
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi vingt-deux mai dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Barby, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 34

Aillon-le-Jeune

Aillon-le-Vieux

Arith

Cécile Trahand

Barberaz

Arthur Boix-Neveu

Barby

Christophe Pierretton

Bassens

Alain Thieffenat

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Josette Rémy

Chambéry

Marie Bénévise - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Isabelle Dunod - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Thierry Repentin
Corinne Charles - Franck Morat

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Hervé Ferroud-Plattet

Jacob-Bellecombette

Brigitte Bochaton

Jarsy

Pierre Duperier

La Compôte

Jean-Pierre Fresso

La Motte-en-Bauges

Damien Regairaz

La Motte-Servolex

Hélène Jacquemin

La Ravoire

Grégory Basin - Alexandre Gennaro

La Thuile

Jean-François Poitou

Le Châtelard

Le Noyer

Philippe Gamen

Les Déserts

Sandra Ferrari

Lescheraines

Montagnole

Jean-Maurice Venturini

Puygros

Saint-Alban-Laysse

Saint-Baldoph

Valentin Hachet

Saint-Cassin

Jocelyne Gougou

Saint-François de Sales

Maryse Fabre

Saint-Jean-d'Arvey

Christian Berthomier

Saint-Jeoire-Prieuré

Jean-Marc Léoutre

Saint-Sulpice

Marcel Ferrari

Sainte-Reine

Sonnaz

Daniel Rochaix

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 5

de Florence Bourgeois à Martin Noblecourt - de Sylvie Koska à Alexandre Gennaro - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Thierry Tournier à Christian Berthomier - de Corine Wolff à Jean-Pierre Fresso

- conseillers excusés : 13

Luc Berthoud - Stéphane Bochet - Vincent Boulnois - Jean-Pierre Coendoz - Eric Delhommeau - Michel Dyen - Christelle Favetta-Sieyes - Philippe Ferrari - Max Joly - Luc Meunier - Vincent Miguet - Pascal Mithieux - Serge Tichkiewitch

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Bureau du 22 mai 2025

délibération n° 071-25

objet **RS - Attribution du marché de travaux pour la création de liaisons cyclables en périphérie du giratoire d'accès à l'échangeur 17 de la VRU sur la commune de Bassens**

Thierry Repentin en l'absence de Michel Dyen, vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des travaux et des voiries, rappelle que dans le cadre de l'aménagement de la continuité cyclable sur la commune de Bassens, une consultation a été lancée pour la création :

- d'une continuité cyclable autour du giratoire d'accès à l'échangeur 17 de la VRU,
- de plateaux ralentisseurs sur l'avenue de Mérande et l'avenue de Bassens.

La consultation des entreprises s'est déroulée sous la forme de marchés subséquents aux accords-cadres à procédure adaptée n° 240169 (lot 1 : VRD) et 240170 (lot 2 : enrobés et autres revêtements de surface), pour réaliser l'ensemble des travaux. La date de remise des offres était fixée au 4 avril 2025.

Les offres reçues ont été notées conformément aux critères de jugement définis comme suit :

- prix : 60 %,
- valeur technique : 40 %.

La commission d'appel d'offres a émis un avis favorable aux offres les mieux-disantes :

- lot 1 (VRD) : entreprise Colas France pour un montant estimé de 141 067,40 € HT,
- lot 2 (enrobés) : entreprise Colas France pour un montant total de 40 747,05 € HT.

Les travaux relatifs au :

- lot 3 (éclairage public) seront réalisés dans le cadre du marché de travaux de renouvellement et de modernisation des équipements d'éclairage public de Grand Chambéry,
- lot 4 (signalisation) seront réalisés dans le cadre de l'accord-cadre à bons de commande de Grand Chambéry,
- lot 5 (espaces verts) seront réalisés dans le cadre d'une commande directe auprès d'une entreprise spécialisée.

L'opération globale est estimée à environ 221 000 € HT.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de voirie,

Vu la délibération n° 026-24 C du Conseil communautaire du 28 mars 2024 déléguant au Bureau les accords-cadres et marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 221 000 € HT,

Vu le code de la commande publique,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 24 avril 2025,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : d'attribuer le marché relatif aux travaux de création de liaisons cyclables en périphérie du giratoire d'accès à l'échangeur 17 de la VRU sur la commune de Bassens, comme indiqué ci-dessus,

Article 2 : d'autoriser le président ou son représentant à signer le marché et tous documents nécessaires à sa passation,

Article 3 : de dire, en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Thierry Repentin

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'TR', written over a horizontal line.



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Décision I-Parapheur du Bureau**

Numéro attribué à l'acte : **071-25**

Objet de l'acte :	RS - Attribution du marché de travaux pour la création de liaisons cyclables en périphérie du giratoire d'accès à l'échangeur 17 de la VRU sur la commune de Bassens
Classification Préfecture :	1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 3 - Délibérations ou décisions relatives aux MAPA
Date de l'acte :	22 mai 2025
Annexe(s) :	CCTP

Identifiant de télétransmission :	073-200069110-20250522-lmc1H33702H1-DE
Identifiant unique de l'acte :	lmc1H33702H1

Date de transmission en Préfecture :	26 mai 2025
Date de réception en Préfecture :	26 mai 2025
Date de publication sur le site internet:	lundi 26 mai 2025